

L'eau n'est pas assez profonde, le chenal est exposé aux vents, et les bassins sont un peu trop courts. Les conditions sont si mauvaises qu'il a parfois fallu annuler des traversées à cause du vent et de la hauteur des eaux. Il suffirait de modifier légèrement les bassins du port de Pictou pour pouvoir y accueillir des navires plus gros et plus modernes. Cette ville a, sans aucun doute, davantage de terrains de stationnement, et de meilleures installations touristiques en général, pour accueillir le nombre accru de touristes qu'amènent des installations plus modernes, que n'en a, à l'heure actuelle, la région de Caribou.

Permettez-moi de vous lire un passage d'une brève déclaration qu'a faite, au printemps de cette année, le maire, M. Clarence MacCarthy:

• (10.20 p.m.)

Le conseil municipal de la ville de Pictou s'est déclaré entièrement favorable aux propositions de la Chambre de Commerce en ce qui concerne les points suivants:

(1) Le prolongement de la jetée actuelle jusqu'à l'embarcadère «C».

(2) La construction d'un nouvel embarcadère disposant d'une voie ferrée à embranchement et d'entrepôts, de même que des quais.

Le conseil municipal est tout à fait d'avis que les installations précitées devraient être aménagées le plus rapidement possible.

Il y a plus de 10 ans, une grande partie du port de Pictou a été détruite par un grave incendie. Immédiatement après cet incendie, on mit au point un programme en trois phases. C'était le programme de reconstruction de ce port. Bien que les phases un et deux de ce programme aient été menées à bien, la ville de Pictou est toujours à court d'embarcadères. Au cours de ces dernières années, beaucoup de propositions ont été avancées. A l'heure actuelle, si l'on fait abstraction du petit quai de Ferguson Industries, la digue en béton, de même que ce qu'il est convenu d'appeler l'embarcadère «C» constituent les seuls embarcadères disponibles.

Je demande instamment au ministère de mener à bien sans délai la troisième phase du programme initial et de prolonger la digue actuelle jusqu'à l'embarcadère «C». Récemment, des navires ont dû accoster par rangs de quatre. La société Ferguson Industries s'est heurtée à des difficultés par suite du manque de place. A présent, cette firme construit un nouveau traversier. Cette mise à contribution des installations dont elle dispose a obligé la firme en question à refuser d'effectuer d'autres travaux, parce qu'il n'y a pas assez d'embarcadères. Alors que le problème du chômage sévit à Pictou comme dans la plupart des régions du pays, il est honteux de tolérer une situation pareille. Lorsque les navires sont chargés et déchargés au quai «C», l'appontement est périodiquement

fermé à la circulation, en particulier lorsque des wagons sont sur l'embranchement.

J'ai eu l'occasion, il y a quelques instants, de transmettre au député de Rocky Mountain, qui représente ce soir le ministre des Transports (M. Jamieson) certains documents que l'on m'a communiqués. Ils font état de certaines des recommandations formulées par des personnes et des groupes responsables du comté de Pictou. Je ne les lirai pas en entier, mais quelques extraits peuvent être significatifs. Le Board of Trade de Pictou, dans un mémoire présenté au ministère des Transports cette année, a déclaré qu'il est impératif de moderniser le port de Pictou.

Je le répète, il faut absolument agrandir les quais. Une corniche de rocher empêche apparemment certains types de navires d'entrer dans le port de Pictou. Je sais que cette corniche est assez étroite pour qu'on la fasse sauter à la dynamite. Cela contribuerait sensiblement à améliorer les conditions de la pêche en haute mer. Je demande instamment au ministère des Transports, si cela n'a pas déjà été fait, d'entreprendre des études permettant de déterminer le coût et la faisabilité de l'opération qui consisterait à éliminer cet obstacle particulier.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie. Je regrette de devoir interrompre le député mais son temps de parole est écoulé.

M. Allen B. Sulatycky (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre au nom du ministre des Transports à la question posée par l'honorable député de Central Nova (M. Mackay). Ayant passé une partie de l'été dans cette agréable partie du pays, je comprends le souci qu'il entretient au sujet de cette région. C'est un sentiment légitime et qui l'honore.

La planification portuaire, nous le savons tous, n'a cessé de préoccuper le ministre depuis qu'il a annoncé sa politique à ce sujet il y a déjà quelque temps. Pour ce qui est des installations de Pictou, le ministre connaît la variation de la demande de la part des usagers industriels et locaux car il a récemment visité cette région. Je puis assurer à l'honorable député que toutes les instances seront entendues avec sollicitude, qu'elles nous soient présentées par la municipalité ou par des groupes intéressés de la région.

Comme dans la plupart des cas quand il s'agit de planification, l'accord doit se faire au niveau régional sur la ligne de conduite à suivre. J'accuse réception de nombreux documents envoyés par le député, faisant part des instances et de la position de la population de Pictou à ce sujet, et je m'engage à les transmettre au ministre que la chose intéressera, j'en suis sûr, et qui désirera les étudier avant de prendre une décision.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 28.)